FC Exempleville

 Monsieur

 Pierre Exemple

 Rue de l’Exemple 44

 8844 Exempleville

 Exempleville, xx.xx.xxxx

**Contrat de travail ▪ Secrétariat du FC Exempleville**

Cher Monsieur Exemple

Nous sommes heureux de vous accueillir en tant que secrétaire du FC Exempleville. Outre les dispositions du règlement du personnel ci-joint, les conditions suivantes s’appliquent à la relation de travail :

|  |  |
| --- | --- |
| Début du contrat | lundi 1er juillet 2019 |
| Période d’essai | 3 mois |
| Délai de résiliation  | conformément au règlement du personnel |
| Lieu de travail | à domicile ▪ Rue de l’Exemple 44, 8844 Exempleville |
| Poste | Secrétaire |
| Temps de travail | 100% (temps de travail annuel)Le temps de travail annuel (100%) est calculé sur la base de 42 heures par semaine. |
| Salaire de base | CHF 60 000.‒ p. a., payable en 12 mensualités |
| Assurance-accidents | Vous êtes assuré à titre privé par Assurances SA, grâce à l’assurance-accidents obligatoire que notre club a conclue conformément à la loi fédérale sur l’assurance-accidents (LAA).Les prestations d’assurance sont accordées pour les accidents professionnels et non professionnels. |
| Prévoyance professionnelle | Il existe une institution de prévoyance, conformément à la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP).L’assurance obligatoire commence dès le début de la relation de travail. |

Nous vous demandons de nous retourner la copie signée du contrat dès que possible.

Si vous avez des questions ou en cas de doute, nous nous tenons à votre entière disposition.

Meilleures salutations

**FC Exempleville**

Olivier Hubert Robert Fabry

Trésorier Président

Annexes:

* Règlement du personnel
* Fiche d’information sur les assurances

**Je déclare approuver les dispositions du présent contrat:**

Lieu et date:............................................... Signature:............................................................